



Enquête sur le courtage de détail en valeurs mobilières au Québec – 3^e trimestre 2025

Septembre 2025

Bonjour,

Votre société est sollicitée pour participer à l'*Enquête sur le courtage de détail en valeurs mobilières au Québec – 3^e trimestre 2025* menée par l'Institut de la statistique du Québec. L'objectif de l'enquête est de suivre l'évolution de l'actif recueilli auprès des particuliers par les sociétés de courtage de détail en valeurs mobilières au Québec.

Compte tenu de l'importance des résultats de l'enquête, votre participation est **obligatoire**, et ce, conformément à la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (RLRQ, chapitre I-13.011)ⁱ.

Pour participer, vous devez remplir le questionnaire en ligne, d'ici le **17 octobre 2025**, en suivant les instructions mentionnées dans le courriel que vous avez reçu.

Pour en savoir plus sur cette étude ou obtenir de l'aide, vous pouvez communiquer avec l'ISQ dont les coordonnées apparaissent au bas de cette lettre. Vous trouverez également d'autres informations sur notre site Web (statistique.quebec.ca) sous l'onglet « Enquêtes ».

Vous pouvez répondre en toute confiance : la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* vous garantit que vos réponses seront gardées **confidentielles** et ne serviront qu'à des fins statistiques.

Je vous remercie de votre collaboration. Vous contribuez ainsi à la production d'informations statistiques québécoises de qualité.

Le statisticien en chef,

Marc Sirois

ⁱ Cette loi prévoit que toute personne est tenue de répondre à une demande de renseignements à caractère obligatoire de l'Institut de la statistique du Québec et de lui transmettre les renseignements dans le délai et selon la forme qu'il prescrit.